

RAPPEL MONTANT DES AIDES CAF

QF EN EUROS		0-400 €	401-600 €	601-800 €	> 800 €
Montant des réductions CVL par jour	SÉJOURS DE VACANCES	18,00 €	12,00 €	10,00 €	0,00 €
	ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT	5,00 €	4,00 €	3,00 €	0,00 €

pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2025 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille

GRILLE TARIFAIRE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT SENSACTIFS ANNÉE 2025

	ACCUEIL DE LOISIRS HIVER – PRINTEMPS 4 JOURS	ACCUEIL DE LOISIRS HIVER – PRINTEMPS 5 JOURS
NB JOURS	4	5
TARIF UNIQUE : QF > 800€	160,00 €	186,00 €
QF 0-400€	140,00 €	161,00 €
QF 401-600€	144,00 €	166,00 €
QF 601-800€	148,00 €	171,00 €

pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2025 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille

GRILLE TARIFAIRE SÉJOURS SENSACTIFS ÉTÉ 2025

	COCKTAIL MONTAGNE	PITCHS A LA FERME 5 JOURS	LES ROBINS DES BOIS 2025	PITCHS À L'ABORDAGE	LES ROBINSONS #1	LES ROBINSONS #2
DATES DU SÉJOUR	Du 8 au 17 juillet 2025	Du 21 au 25 juillet 2025	Du 27 juillet au 2 août 2025	Du 14 au 18 juillet 2025	Du 6 au 12 juillet 2025	Du 20 au 26 juillet 2025
NB JOURS	10	5	7	5	7	7
TARIF UNIQUE : QF > 800€	795,00 €	389,00 €	534,00 €	429,00 €	468,00 €	446,00 €
QF 0-400€	615,00 €	299,00 €	408,00 €	339,00 €	342,00 €	320,00 €
QF 401-600€	675,00 €	329,00 €	450,00 €	369,00 €	384,00 €	362,00 €
QF 601-800€	695,00 €	339,00 €	464,00 €	379,00 €	398,00 €	376,00 €

pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2025 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille

NOTE : en tant que partenaire de la Jeunesse au Plein Air (JPA) nous pouvons faire bénéficier les familles de bourses vacances :

QF <= 800€	« Bourse Action Vacances » : 27,20€ / jour / enfant dans la limite de 18 jours par an et du nombre octroyé à Sensactifs
800 < QF <= 1500€	« Aide JPA » : environ 100€ / séjour dans la limite de l'enveloppe de la JPA du département

pour toute demande un certificat de scolarité ainsi que l'avis d'imposition de l'année précédente seront demandés à la famille.